

EXAMEN D'ENTREE ASSISTANT SOCIAL

Dates : du 26 août au 6 septembre 2024 à partir de 9 heures
Communication des résultats : lundi 9 septembre 2024 à partir de 17h00

L'examen d'admission est obligatoire pour tout-e candidat-e qui n'est pas porteur-euse d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur. L'objectif de cet examen est de cerner au mieux la maturité, les motivations, les attentes, les capacités d'analyse, de synthèse, de critique ou de prise de recul, d'expression personnelle et en groupe des candidats. Ceci doit permettre d'effectuer un pronostic raisonnable quant à leurs capacités à suivre et à intégrer la formation théorique et pratique donnée à l'Institut.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen.
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un permis de séjour en règle.
- Demander un entretien par mail à Mme C. Hees, coordinatrice de 1^{ère} année Assistant Social (c.hees@isfsc.be) avant le 30 juin 2024.
- Compléter le bulletin d'inscription qui sera remis lors de l'entretien et le remettre au plus tard à l'Institut (*bureau 309*) ou l'envoyer par mail à Mr P. Bassambi (p.bassambi@isfsc.be) pour le **mercredi 21 août 2024**.
- Verser **100 euros** comme droit d'inscription **pour le 21 août au plus tard** sur le compte bancaire : IBAN : BE15 7995 5210 7430 ; en cas d'échec à l'examen, 65 euros seront remboursés au candidat.

L'horaire des épreuves sera envoyé par mail au plus tard le 23 août 2023

MODALITES D'EXAMEN

1. TRAVAUX

- 1.1. Travail dactylographié de **réflexion personnelle et critique de trois pages maximum** qui aborde :
- le passé scolaire et professionnel du/de la candidat-e,
 - ses attentes quant à la formation,
 - ses expériences de contacts précédents avec un(e) ou des travailleurs sociaux.

1.2. Travaux en Histoire et Littérature française (*les consignes seront bientôt disponible sur notre site internet*).

Les travaux sont à remettre à Mr P. Bassambi (bureau 309) et à envoyer par mail à Mme C. Hees (c.hees@isfsc.be) le 21 août 2024.

2. EXAMENS

Examens oraux sur chaque travail rendu : Munissez-vous de vos exemplaires lors de l'examen
Examen écrit en Mathématiques
Examen écrit et une présentation orale en Sciences sociales.

3. EXERCICE DE SYNTHÈSE (à l'Institut)

Un professeur de l'école fera un exposé à caractère social ayant trait à l'actualité générale. Le candidat devra en faire la **synthèse** et réaliser un **commentaire** sur un aspect au choix. La clarté de l'expression et l'orthographe seront prises en considération.

Un dictionnaire peut être emporté et librement consulté.

4. RENCONTRE :

Les candidats seront rencontrés en petit groupe par un professeur de la section.

5. ENTRETIEN :

Un maître de formation pratique rencontrera chaque candidat sur base du travail écrit visé au paragraphe 1.1.